

DIRECTEUR(TRICE) DU DÉPARTEMENT INFIRMIER POUR L'HÔPITAL ERASME - CDI - 38H (H/F/X)

LA SOCIÉTÉ

L'Hôpital Universitaire de Bruxelles (H.U.B.) regroupe l'Hôpital Erasme, l'Institut Jules Bordet et l'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola (HUDERF). Créé en 2021 à l'initiative de la Ville de Bruxelles et de l'Université Libre de Bruxelles (ULB), ce grand pôle hospitalier universitaire garantit à la fois des soins de santé de haute qualité et accessibles à tous ainsi que l'excellence dans la formation et la recherche. L'H.U.B. compte 1.420 lits d'hospitalisation et environ 6.000 membres du personnel. L'H.U.B. a pour ambition d'offrir à l'ensemble de ses équipes un cadre de travail épanouissant et attractif, avec des possibilités de formation et d'évolution professionnelle, tout en garantissant la pérennité et donc la viabilité financière de l'ensemble

FONCTION

L'H.U.B est à la recherche de son/sa futur(e) Directeur(trice) infirmier(ère) - Fonction de chef du Département Infirmier, définie par l'AR du 14/12/2006 pour l'hôpital Erasme.

Missions principales du/de la directeur(trice) du département infirmier :

Le poste dépend de la Coordinatrice Infirmière de l'H.U.B et a des contacts étroits avec les différents médecins-chefs et le médecin coordinateur du groupement ainsi que les différents responsables de départements. Il sera amené à collaborer étroitement avec les Directions de Département Infirmier de l'Institut Jules Bordet et de l'HUDERF.

En tant que Directeur(trice), vous proposez la vision stratégique du Département Infirmier (démarche collaborative et concertée), en cohérence avec la stratégie générale de l'hôpital (HUB), notamment en matière d'amélioration de la qualité des soins, de bien-être des équipes et des patients. Sous l'autorité du comité de direction de l'H.U.B, vous assurez sa mise en place et son développement.

Vous assumez la direction journalière des infirmiers, aides-soignants et personnel de soutien.

- **En qualité de leader stratégique :**

Vous veillez à ce que l'activité infirmière soit en phase avec la vision stratégique ainsi qu'avec les évolutions et les attentes de la société.

En particulier vous avez la responsabilité :

- de développer, d'opérationnaliser et d'assurer le suivi de la politique infirmière au sein du département infirmier, notamment par la fixation d'objectifs clairs et mesurables aux principaux responsables qui dépendent de vous ;
- d'initier, de diriger, d'accompagner et d'évaluer les processus de changement;
- de veiller à l'élaboration et à l'adaptation des procédures et méthodes de travail ;
- d'assurer le suivi et de veiller au respect des objectifs assignés au service et à vous-même, notamment au niveau financier

- **En qualité de responsable final de l'organisation des soins aux patients :**

Vous supervisez l'organisation, la coordination, le contrôle et l'évaluation de l'activité infirmière dans l'hôpital.

Vous facilitez et contrôlez le travail des managers de soins, infirmiers-chef de service et des infirmiers en chef en ce qui concerne :

- la fixation des objectifs par les infirmiers-chef de service et les infirmiers en chef en tenant compte de la politique infirmière au sein de l'hôpital ;
- l'offre par les infirmiers-chef de service et les infirmiers en chef d'une organisation de soins infirmiers centrée sur le patient accordant une attention particulière aux droits du patient et à l'éthique ;
- l'adaptation par les infirmiers-chef de service et les infirmiers en chef de l'organisation des soins infirmiers suivant les besoins des patients et des soins requis;
- la qualité et la continuité des soins infirmiers.

▪ **En qualité de responsable hiérarchique du département infirmier :**

Vous participez aux arbitrages budgétaires et notamment du budget du personnel.

Vous supervisez le suivi de la gestion du cadre du personnel.

En particulier vous avez la responsabilité :

- de la direction du personnel infirmier et du personnel soignant de l'hôpital, en concertation avec la Direction des Ressources Humaines.
- de la gestion de l'équipe de cadres supérieurs (cadres intermédiaires) et des cadres de proximité.
- de la gestion des infirmiers-chef de service et des infirmiers en chef en vue de créer une ambiance de travail favorable qui incite à la collaboration effective.
- de l'accompagnement de nouveaux infirmiers-chef de service et des infirmiers en chef.
- du soutien, de la supervision et de l'évaluation des infirmiers-chef de service et des infirmiers en chef.
- du déploiement d'une politique de dynamisation et de modernisation des équipes de soins ; vous visez à la promotion de pratiques innovantes et assurez la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences.
- de l'intégration, l'encadrement, le bien-être et la motivation de votre équipe ; vous évaluez les besoins du personnel dans le respect du budget alloué ; vous évaluez également la compétence professionnelle et le potentiel du personnel et en assurez le bon suivi.
- de la mise en place du déploiement d'une politique de formation professionnelle spécialisée et la formation continue : vous évaluez les besoins en formation des cadres et définissez le plan de formation indiqué pour chacun d'eux.
- de la mise en place d'une politique de recrutement des stagiaires, intégration dans les services et la gestion des relations avec les centres de formation.
- de contrôler les enregistrements imposés par la loi en ce qui concerne l'art infirmier.
- de suivre et de veiller à ce que soit appliquée la législation pertinente et d'en informer les infirmiers.
- de contribuer au dialogue social et de trouver des pistes de solutions les plus adéquates de manière collégiale et dans le respect de la stratégie et des règlements généraux.

PROFIL

Conditions d'accès :

- Posséder la qualification d'infirmier(ère) gradué(e) ou de bachelier en soins infirmiers
- Avoir une expérience de 3 ans minimum dans une fonction de cadre intermédiaire ou d'1 an en qualité dans une fonction de direction du département infirmier dans un hôpital.
- Posséder ou s'engager à acquérir une formation complémentaire de niveau universitaire (licence en sciences hospitalières, ou mastère en gestion et politique des soins de santé).

Qualités et compétences requises :

- Porter avec enthousiasme et exemplarité les valeurs de l'H.U.B (respect, esprit d'équipe, intérêt du patient, engagement, solidarité et diversité & inclusion)
- Excellentes capacités de communication ;
- Capacité à fédérer et agir avec enthousiasme ;
- Management participatif et respectueux ;
- Connaissance de la loi sur les hôpitaux, des textes légaux sur l'art de soigner et guérir, et d'une manière générale sur toutes les réglementations propres aux fonctions soignantes à l'hôpital ;
- Connaissance du droit du travail belge, dans le secteur privé et public ;
- Connaissance des règles de financement des hôpitaux ;
- Connaissance des processus de gestion et de suivi des objectifs financiers ;
- Ouverture au changement et à l'innovation ;
- Avoir une bonne résistance au stress.

OFFRE

Offre :

Nous vous donnons la possibilité de rejoindre une institution résolument orientée vers l'avenir dans secteur d'activité passionnant et en pleine évolution, qui s'inscrit dans le cadre du projet de l'H.U.B.

Introduction des candidatures l'attention de :

Renaud Witmeur (Directeur Général de l'HUB)

Ann De Permentier (Directrice des Ressources Humaines)

Les candidatures (avec curriculum vitae détaillé et lettre de motivation) doivent être adressées **au plus tard le 30 juin 2022** via notre formulaire en ligne.